

**RAPPORT N° 03/1-15
au Conseil Municipal**

OBJET

**RHI DE PETITE-ILE
CRAC 2002 DE PRE-CLOTURE**

Le principe de la mise en œuvre de la RHI de Petite-Ile a été approuvé par Délibération du Conseil Municipal en séance du 27 juillet 1991.

Le dossier de réalisation, le programme des travaux, ainsi que le bilan financier prévisionnel ont été approuvés par Délibération du 13 décembre 1996.

Sa mise en œuvre a été confiée à la SEMADER par le biais d'une Convention d'Aménagement signée le 10 décembre 1994.

Le programme des travaux prévoyait :

- l'acquisition des terrains nécessaires à l'opération d'aménagement et de construction, soit une quarantaine de parcelles privées représentant environ 1 ha ;
- la mise en œuvre du réseau primaire d'assainissement des eaux usées et pluviales depuis la Rue Petite-Ile jusqu'au Quai Ouest ;
- le renforcement du réseau d'adduction d'eau potable ;
- la réalisation de 86 LLS et de 10 LES.

Aujourd'hui, les principaux objectifs sont atteints. Toutes les familles recensées ont été relogées dans le cadre de la réalisation de 42 LLTS, 47 LLS et 8 LES (dont 7 sur site).

Le programme prévisionnel de l'opération prévoyait, par ailleurs, l'aménagement du Mausolée. Mais, compte tenu de nouvelles contraintes, cet aménagement ne sera pas réalisé dans ce cadre, ce qui induit une modification du bilan financier et donc de la participation communale de l'opération.

La SEMADER nous présente le Compte Rendu Annuel du Concédant (CRAC) 2002 de pré-clôture, comprenant :

- le bilan financier mis à jour ;
- le bilan comptable au 31 décembre 2002 qui tient compte des dépenses et recettes constatées depuis le lancement de l'opération ;
- le prévisionnel des recettes et dépenses avant la clôture définitive de l'opération.

Le bilan de pré-clôture HT au 31 décembre 2002 se présente de la façon suivante :

RAPPORT N° 03/1-15

	CRAC 1999	CRAC DE PRE-CLOTURE	EVOLUTION
DEPENSES € HT	4 392 767 €	4 366 868	- 25 899

Le bilan financier au 31 décembre 2002 a diminué de 25 899 € par rapport au CRAC 1999.

En tenant compte du prévisionnel dépenses-recettes 2002 relatif aux travaux avant clôture de l'opération, la participation totale de la Commune pour la RHI de Petite-Ile est de 1 224 577 € TTC (1 180 548 € HT au titre de la participation au déficit et 64 029 € HT au titre de la MOUS).

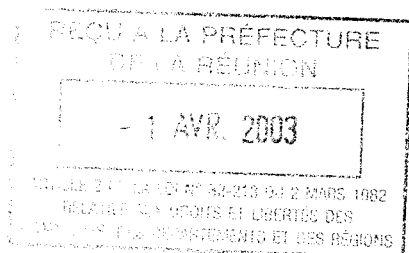
Celle-ci diminue et s'établit comme suit :

Participation communale	Bilan réactualisé	Constaté au 31/12/2002	Reste à réaliser
au déficit hors TVA/ subvention	1 180 548	1 224 914	- 44 366
au titre de la MOUS	64 029	64 029	0
TOTAL € HT	1 244 577	1 288 943	- 44 366
TOTAL € TTC	1 350 366	1 398 503	- 48 137

Une participation de 1 224 914 € HT (au lieu de 1 180 548 € HT) a déjà été versée par la Commune. Aussi, lors de la clôture de l'opération, la SEMADER procédera au reversement à la Commune du surplus de sa participation de 44 366 € HT (soit 48 137 € TTC).

Je vous demande donc d'approuver le CRAC 2002 de pré-clôture de la RHI de Petite-Ile *.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



LE MAIRE
René-Paul VICTORIA

* Document consultable près la Direction du Développement Social Urbain et de l'Habitat - Hôtel de Ville - 1er étage - ascenseur Est.

**DELIBERATION N° 03/1-15
du Conseil Municipal
en séance du vendredi 21 mars 2003**

OBJET

**RHI DE PETITE-ILE
CRAC 2002 DE PRE-CLOTURE**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et aux libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT N° 03/1-15 du Maire ;

Vu le rapport de Monsieur Jean-Pierre FOURTOY, Conseiller Municipal, présenté au nom des Commissions 1° Cadre de Vie et Habitat, 2° Aménagement du Territoire, et 3° Finances et Administration Générale ;

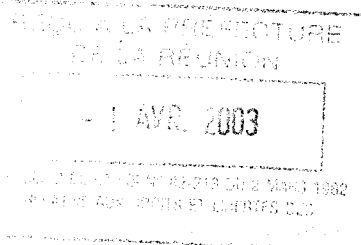
Sur l'avis favorable desdites Commissions ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

Approuve le Compte Rendu Annuel au Concédant (CRAC) 2002 de pré-clôture de la RHI de Petite-Ile arrêté au 31 décembre 2002.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Saint-Denis, le 28 MARS 2003

**LE MAIRE
René-Paul VICTORIA**



ANNEXES

RHI PETITE ILE – COMPTE RENDU ANNUEL A LA COLLECTIVITE – RAPPORT DE PRE CLOTURE – Mars 2003

I . NOTE DE SYNTHESE FINANCIERE

BILAN FINANCIER – PROPOSITION DE REACTUALISATION

DEPENSES EUROS	CRAC 99	Pré clôture	Ecart
Foncier	1 336 063	1 362 736	26 673
Travaux			0
Secondaires	1 672 671	1 686 778	14 107
Primaires			0
Etudes aux Tiers rémunérable	248 492	260 038	11 546
Autres dépenses rémunérables	34 149	46 989	12 840
SOUS TOTAL REMUNERABLE	3 291 375	3 356 541	65 166
Frais généraux	228 216	231 080	2 864
Etude	180 957	87 353	-93 604
Dépenses non rémunérables	34 553	34 553	0
MOUS	320 448	320 448	0
Frais financiers			
emprunt	195 440	197 228	1 788
court terme	9 757	13 585	3 828
Prorata de TVA	132 021	126 080	-5 941
SOUS TOTAL NON REM.	1 101 392	1 010 327	-91 065
TOTAL	4 392 767	4 366 868	-25 899

RECETTES EUROS	CRAC 99	Pré clôture	Ecart
Subvention	2 542 545	2 542 606	61
Sub MOUS	256 114	256 114	0
Charges Foncières	325 479	323 571	-1 908
MOUS ville	64 029	64 029	0
Participation commune	1 204 600	1 180 548	-24 052
TOTAL	4 392 767	4 366 868	-25 899

BILAN DE TRESORERIE

La trésorerie de l'opération, au 31/12/2002, est de **39 076 euros**

BILAN GENERAL PREVISIONNEL DEPENSES-RECETTES 2002

DEPENSES HT	BILAN EUROS		
	bilan réactualisé	constaté au 31/12/02	reste à réaliser
Etudes	87 353	87 353	0
Foncier	1 362 736	1 354 736	8 000
Travaux	1 686 778	1 669 487	17 291
Honoraires	260 038	260 038	0
Autres dépenses rém.	46 989	36 989	10 000
Frais financiers	210 813	210 963	-150
Rémunération	231 080	212 885	18 195
MOUS	320 448	320 448	0
Dépenses non rémunérables	34 554	34 554	0
Prorata TVA	126 080	125 124	956
TOTAL	4 366 868	4 312 577	54 291

RECETTES HT	BILAN EUROS		
	bilan réactualisé	encaissé au 31/12/02	reste à réaliser
Subvention RHI +FRAFU	2 542 606	2 542 606	0
Subvention MOUS	256 114	204 891	51 223
Charges Foncières	323 571	316 751	6 820
MOUS ville	64 029	64 029	0
Participation Commune	1 180 548	1 224 914	-44 366
TOTAL	4 366 868	4 353 191	13 677

EVOLUTION DE LA PARTICIPATION COMMUNALE – ANALYSE TTC

	Bilan réactualisé	constaté au 31/12/02	reste à réaliser
Participation MOUS	64 029	64 029	0
Participation hors TVA/sub	1 180 548	1 224 914	-44 366
TOTAL HT	1 244 577	1 288 943	-44 366
TOTAL TTC	1 350 366	1 398 503	-48 137

48 137 euros TTC sont à reverser à la commune à la pré clôture.

44 366 euros HT soit 48 137 euros TTC sont à reverser à la commune à la pré clôture.